

Un parc pour un outil

Les apprentis du CFPPA de Blanquefort prennent en charge l'entretien paysager du site dans le cadre de leurs études.



Georges Jousserand signe la convention tripartite. (PHOTO C. B.)

Dans le cadre d'un projet partagé entre l'Aérocampus et l'Union nationale des entreprises paysagères (Unep) pour accueillir sur le site de Latresne des élèves en formation d'aménagement paysager, une convention de partenariat a été signée, vendredi après-midi, par Jérôme Verschave, directeur de l'Aérocampus, représentant le président Denis Guignot, Georges Jousserand, directeur de l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (Eplefpa) de Bordeaux-Gironde et Jérôme Brettes, président de l'Unep Aquitaine. L'objectif de ce partenariat tend à favoriser le développement d'une offre de formation professionnelle par alternance, dans le cadre de l'entretien paysager du site d'Aérocampus. Ce site de 26 hectares de superficie présente une certaine diversité quant à la composition paysagère de son parc, propre à la pratique de différentes techniques d'entretien et de nettoyage et notamment de l'embellissement des espaces boisés.

Un parc pour se former

« Ce n'est pas la main-d'œuvre qui manque, précise Jérôme Verschave, mais la main-d'œuvre qualifiée. La filière a joué le jeu en considérant que le site magnifique dans lequel nous évoluons devait servir à former des gens pour l'apprentissage. » Ce partenariat va permettre de proposer une offre de formation agricole sur la rive droite et d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des salariés de la filière.

C'est dans le château dominant le site d'Aérocampus que Jérôme Verschave a accueilli les futurs stagiaires pour leur présenter le projet qui les amènera, dans le cadre de leur formation, à entretenir, aménager et préserver ce superbe parc naturel. La signature de cette convention tripartite avec le CFPPA de Blanquefort, qui gèrera dorénavant les espaces verts, s'inscrit dans une logique de constitution d'un outil de formation d'excellence dans le secteur des aménagements paysagers et d'aménagement du territoire.

Convention renouvelable

Ce partenariat fait suite à la signature, le 26 septembre 2011, d'un protocole d'intentions entre le Conseil régional et Aérocampus Aquitaine. Les activités consignées dans cette convention pour les apprenants du CFPPA de Blanquefort sont au nombre de trois. L'entretien et le nettoyage du parc, l'embellissement des espaces boisés non exploités jusqu'à présent et la découverte des apprentis à la sensibilité des sols forestiers. Cette convention est établie jusqu'au 31 décembre 2012, date de renouvellement de la convention quinquennale du Conseil régional. Christian BOISSON